



Madame, Monsieur,

L'Accueil de Loisirs de la commune de Sainte Féréole accueille les enfants les mercredis de 9h00 à 17h00. Une garderie gratuite pour les enfants fréquentant l'ALSH est disponible de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Pour inscrire vos enfants, vous pouvez vous rendre à l'Accueil de Loisirs pour retirer et déposer le dossier d'inscription. Pour les enfants possédant déjà un dossier pour l'année scolaire 2023/2024, la réservation ci-jointe suffit.

Comme pour les vacances scolaires vous pouvez choisir d'inscrire vos enfants en journée complète, demi-journée matin ou après-midi ou demi-journée repas matin ou après-midi.

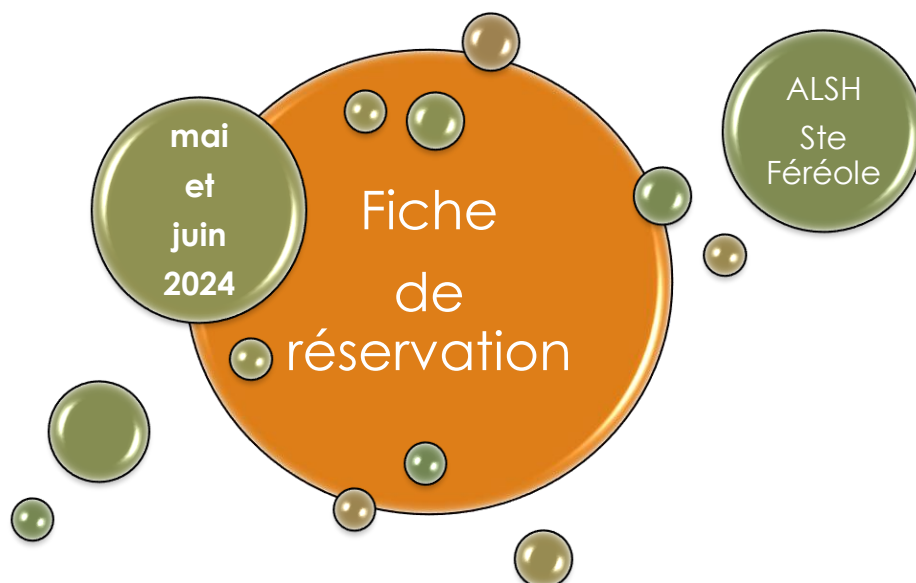
Désormais, les familles résidant à Sainte Féréole ont un délai privilégié pour réserver les places à l'ALSH. Les familles hors territoire ne pourront inscrire leurs enfants qu'à partir du 29 mars 2023 pour la période des mercredis allant du 15/05 au 03/07/24.

Seules les réservations remises en mains propres ou envoyées par email seront prises en compte afin de garantir leur date de réception. Les dépôts dans la boîte aux lettres ne sont plus acceptés. Sans inscription, votre enfant peut se voir refuser l'accès à l'Accueil de Loisirs.

Si votre enfant est absent alors qu'il a été inscrit, la réservation vous sera facturée sauf en cas de présentation d'un certificat médical.

Je reste disponible pour tout renseignement complémentaire,

Cordialement,
Audrey Boudy
Directrice Jeunesse



Nom, prénom et année de naissance de l'enfant :

Nom, prénom et année de naissance de l'enfant :

Cocher la ou (les) case(s) correspondant à la présence de votre enfant

Mercredis de mai et juin 2024

DATE	MATIN	REPAS	APRES-MIDI
01.05.2024		FERIE	
08.05.2024		FERIE	
15.05.2024			
22.05.2024			
29.05.2024			
05.06.2024			
12.06.2024			
19.06.2024			
26.06.2024			
03.07.2024			

Date et signature des parents :